AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-9-66 533346

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux - 47, Avenue Paul Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR. 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN n° 72

7 SEPTEMBRE 1966.

ANTHONOME D'HIVER DU POIRIER

Les dégâts causés par cet insecte ont été plus fréquemment observés cette année que les années précédentes.

L'adulte est un petit coléoptère de 4 - 5 mm., à rostre allongé, de couleur brun-rougeâtre avec une bande transversale blanchâtre vers l'extrémité des élytres. Il apparaît courant septembre.

La ponte commence peu après; elle peut se prolonger jusqu'à l'hiver. Les oeufs sont déposés dans des trous forés par la femelle dans la partie supérieure des bourgeons à fleurs du poirier, un à plusieurs oeufs par bourgeon.

Les larves qui éclosent de décembre à février se développent aux dépens des pièces florales dans le bourgeon et se transforment à l'intérieur même de ce dernier.

Les nouveaux adultes apparaissent fin avril début mai. Après une période de grande activité de 4 à 6 semaines, au cours de laquelle ils s'alimentent, ils se réfugient sous les vieilles écorces, les pierres, les herbes . .. où ils séjourneront en état de vie ralentie jusqu'en septembre suivant, époque à laquelle ils se porteront sur les poiriers et attaqueront les nouveaux bourgeons floraux.

Les adultes de l'Anthonome d'hiver du poirier se déplacent peu, ce qui permet de connaître par avance les zones de vergers à surveiller et éventuellement à défendre contre ce parasite.

DEGATS : Sur les pousses et les jeunes feuilles dont les jeunes adultes se nourrissent au printemps, les dégâts sont de peu d'importance. Les piqûres nutriciales des bourgeons foliaires ou floraux à l'automne peuvent être plus dommageables.

Les dégâts les plus caractéristiques et les plus importants sont causés par les larves. Lors du débourrement, les bourgeons parasités ne s'ouvrent pas ou s'ouvrent très irrégulièrement pour se dessécher au moment de la pleine floraison.

Dans ces bourgeons non ouverts, il est facile de repérer la larve ou la nymphe de l'Anthonome. Leur présence permet d'éviter de confondre les dégâts de cet insecte avec ceux que peut causer sur bourgeons la bactériose Pseudomonas syringae, qui sévit assez fréquemment au printemps dans la région parisienne.

LUTTE : Les traitements doivent intervenir lorsque tous les adultes ont quitté leur retraite estivale et avant la période de ponte, soit généralement entre le 15 et le 25 septembre. Une seule pulvérisation effectuée avec soin permet d'obtenir une très bonne efficacité. Les insecticides recommandés pour ce traitement sont le D.D.T. et le Lindane.

A l'époque du traitement, la récolte des fruits des variétés d'hiver n'est pas terminée ; il est alors nécessaire de tenir compte des prescriptions légales en matière de délais d'application de certains insecticides avant la récolte.

P. 1/142

AVERTISSEMENTS CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les pluies récentes ont fortement réduit l'efficacité du dernier traitement. Du 22 août à début septembre, les conditions climatiques ont été peu favorables à l'activité des papillons. Le relèvement début septembre des températures crépusculaires, a par contre provoqué un renouveau de cette activité. Des éclosions larvaires pourront se produire à partir du 10, surtout à partir du début de la deuxième quinzaine de septembre.

Dans les vergers où les dégâts sont habituellement élevés, il est prudent d'effectuer un nouveau traitement dès réception du présent bulletin. Dans les autres cas, intervenir :

- secteurs chauds : à partir du 14 septembre,
- secteurs froids : à " " 17 septembre.

TAVELURES : Sur variétés tardives, poursuivre la protection des fruits. Une sortie de taches est en cours. Une autre devrait se produire du 15 au 20 septembre.

INFORMATIONS

ANTHONOME DU POIRIER

Dans les vergers où cet insecte a causé des dégâts au printemps dernier, effectuer un traitement entre le 15 et le 20 septembre.

CULTURES MARAICHERES

- TEIGNE DU POIREAU : Nouveau vol en cours depuis fin août. Des éclosions de chenilles devraient avoir lieu prochainement. Intervenir dès réception du présent bulletin.

- PIERIDES DES CRUCIFERES : Dégâts plus ou moins sérieux.

- MILDIOU DE LA TOMATE : Situation relativement bonne en cultures traitées. Les dernières pluies ont provoqué des contaminations avec sortie de taches possible jusqu'après le 10.

- SEPTORIOSE DU CELERI : Les conditions climatiques de fin août début septembre, ont été favorables à l'évolution de la maladie. Maintenir la protection.

NOTE : Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de délais d'application des pesticides avant la récolte.

L'Ingénieur et l'Agent Technique chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

Dernière note : Bulletin n° 71 - Supplément 1 - 17 août 1966.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93 - MONTREUIL-Ss-BOIS.